

Procès-verbal du Conseil d'école de Revonnas du 14 Novembre 2017

1- Présentation des membres du conseil d'école

Présents :

Parents représentants : Mme Cazal, Mme Henaff, Mme Mazuir, M. Jobaze,

Enseignants : Mme Cuercq, Mme Delaye, Mme Pettini, Mme Jeanneret, Mme Helleringer et M. Morin

Excusée : Mme Bouchardy

Mairie : M. Degez, M. Martinez

Excusés : Mme Broise l'Inspecteur de l'Éducation nationale.

2 - Résultats des élections.

130 parents inscrits, 30% de participation. 6 élus. 6 candidats élus à la majorité : 4 titulaires Mme Henaff, Mme Faivre, Mme Cazal, Mme Veaux et 2 suppléants : Mme Mazuir-Mr Jobaze

3 -Rôle du conseil d'école.

Il vote le règlement intérieur de l'école. Il adopte le projet d'école préparé par l'équipe pédagogique. Il donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école (activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants...) Il est consulté sur l'utilisation des fonds alloués ou recueillis par l'école. Il est consulté par le maire pour l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. Il est informé du choix des manuels scolaires et du matériel pédagogique. Il est informé de la composition des classes et des effectifs. ; il est constitué de l'équipe enseignante, des représentants de parents d'élèves, du maire et des conseillers chargés des affaires scolaires ; du DDEN (Délégué Départemental Education Nationale) en retraite et non remplacé faute de volontaire; l'inspecteur de l'éducation nationale.

4 – Effectifs et répartitions

96 élèves dans 4 classes. Mme Delaye : 29 maternelles : 9 PS ; 9 MS et 11 GS

Mme Jeanneret : 21 élèves : 14 CP et 7 CE1

Mme Pettini : 24 élèves : 11 CE1 et 13 CE2

Mme Cuercq : 22 élèves : 10 CM1 et 12 CM2

Directive : alléger la classe de CP. 1 élève bénéficie d'une AVS. Arrivées en janvier : 1 CP et 1 CE1.

5 - Règlement intérieur : voté à l'unanimité.

Nouveau règlement donné aux nouvelles familles. Il est disponible sur le site de la mairie et dans le bureau de la directrice.

Règlement de cours élaboré par la classe de CM. Règlement affiché dans la cour.

6 - Projet d'école : poursuite de celui de 2016. 3 axes sur 3 années.

Axe 1 : connaître, comprendre et utiliser les langages – objectifs : développer la compréhension écrite en situation de lecture – améliorer les productions écrites des élèves –enrichir le vocabulaire

Axe 2 : construire la continuité pédagogique et éducative du parcours de chaque élève – construire une cohérence du parcours artistique et culturel – revisiter les programmations, progressions et évaluations au regard des nouveaux programmes et des nouveaux cycles- harmoniser des pratiques et les outils

Axe 3 : Développer la complémentarité avec les partenaires de l'école – relation école-famille : permettre une meilleure compréhension des attendus et exigences de l'école – école-partenariat : poursuivre et améliorer les actions avec les partenaires.

Actions :

- Réunion de rentrée dans chaque classe.
- Décloisonnement en EPS des GS chez les CP-CE1 - 1 fois dans la semaine
- Musique : 45 min par classe CM et CE et CP-CE1 (2 fois sur 3) : "fil au corps"
- Musique pour les maternelles : 12 séances à partir de mars.
- Spectacle de musique en début d'année par 3 intervenants musique du secteur
- Journée USEP du 27 septembre : positif.
- abonnement école des loisirs financé par la COOP pour une classe
- Spectacle jeudi 14 décembre financé par le SOU sur le temps scolaire. "Toute petite compagnie" : théâtre.
- Vendredi 15 décembre : soirée de Noël du SOU, les enfants vont chanter, retraite aux flambeaux avec départ du centre du village. Repas tartiflette en soirée.

Actions par classe :

Maternelle :

- rentrée échelonnée sur 2 jours
- projet sur série d'albums sur travail sur espace classe, temps, objet "voyage à la découverte de l'autre".
- théâtre : 27 mars.
- des productions en art visuel en lien avec le parcours artistique et culturel sur le monde des objets ; travail sur le papier en lien avec les expositions des Journandises 27/11

CE :

- "Journandises" vendredi 17/11.
- soieries Bonnet à Jujurieux : atelier sérigraphie.
- piscine pour les CE1 en janvier pendant 14 séances. Si des parents sont volontaires sur certaines journées, ce serait bien de s'inscrire, même pour une séance. Les parents accompagnateurs pourront rester dans le vestiaire pour habillage/déshabillage. Il y a besoin de 3 parents dans l'idéal.

- stage de théâtre avec théâtre de Bourg : 2 jours. Une compagnie va venir en janvier pour atelier théâtre puis spectacle.
- animation sciences sur le thème de l'environnement "zéro pesticide".
- permis piéton pour les CE2 avec le gendarme.

CM :

- "Journandises" vendredi 17/11.
- soirées Bonnet à Jujurieux : atelier sérigraphie 23/11.
- permis Internet avec un gendarme : 3 séances. Diplôme remis avec M. le Maire.
- 8 janvier : APER pour CM2 avec le gendarme.
- FRAPNA et AGEK : "pelouse sèche" : pas de réponse pour l'instant.
- rallye-maths.
- Les Incorruptibles.
- spectacle "petites scènes vertes".
- 11 novembre : cérémonie à la mairie. Lecture d'un poème de Rimbaud.

CP-CE1 :

- école des loisirs
- "Journandises" vendredi 17/11.
- projet danse avec le théâtre. Apprentissage des danses mais pas de production au théâtre.
- spectacle de danse au théâtre.
- projet d'équiper la BCD en lien avec les albums lus dans l'année. Financé sur budget mairie.

- Elèves en difficulté d'apprentissage.

Des outils de suivi individuel des élèves sont utilisés (grilles de suivi individuel qui indiquent les aides apportées chaque année) 12 PPRE, 2 PPS, 10 demandes d'aide RASED, 4 PAI. Les prises en charge par le RASED ne sont pas connues à ce jour. Bilan médical par le conseil départemental de la PMI pour les MS. Les PS ont eu la visite de l'orthoptiste.

- Evaluations CP

Moyenne : Français : 70,29 % ; Maths : 86,56 % Bon niveau général.

COOP scolaire gérée par OCCE (office centrale de coopération à l'école): abonnements livres + livres pour les classes

7 - Sécurité

- incendie : 7/11. Alarme moins forte que d'habitude et impossible d'arrêter l'alarme.
- intrusion : 18/10 en présence de la gendarmerie de secteur. Même protocole que l'année passée. Posture : confinement dans les classes. Bien passé. Signal : la corne de brume ne suffit pas. Une solution proposée : talkie-walkie. Trouver une solution pour calfeutrer les vitres dans les couloirs. Plan Vigipirate toujours en vigueur. En cas d'alerte, les parents ne doivent pas venir chercher les enfants, ne doivent pas encombrer les lignes téléphoniques et doivent écouter la radio.

8 - Rythmes scolaires.

Vote lors d'un 2^{ème} conseil d'école du passage ou non à la semaine de 4 jours.

Questionnaire consultatif pour les parents d'élèves à récupérer en décembre au plus tard.

9 - Remerciements

- à la municipalité pour les 2 ATSEM sur la classe de maternelle jusqu'au départ au mois d'avril.
- à Didier, employé municipal, pour le jardin, pour le dépannage en informatique.
- aux parents accompagnateurs pour les sorties et la piscine.

10 - Demande de travaux :

- alarme
- système de crochets
- protection de la porte endommagée
- local au fond des toilettes en maternelle ne s'éteint pas.
- Travaux au niveau de la maintenance en informatique. Equipement de 2 nouveaux ordinateurs.
- 1 classe équipée d'enceintes. Volonté d'équiper les 2 dernières classes.
- banc tout simple sans dossier pour la cour de récré.

11 - Questions des parents :

- respect des horaires de sortie : message passé aux enseignants
- amener son enfant en CP : dans la mesure du possible, à éviter pour ne pas encombrer les couloirs. Question de sécurité.
- rappel aux parents concernant l'inscription à la cantine car trop de laisser-aller.
- famille s'inquiète de la violence des jeux des grands sur temps de cantine et garderie : vigilance de la part des personnes de cantine
- ouverture de la garderie à 7h15 : non.
- maman s'étonne du langage vulgaire devant les enfants de l'intervenant théâtre : c'est remonté à la mairie.

Prochain conseil d'école : mardi 20 mars 18h30 et mardi 12 juin 20h.

